



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
GIRONDE

Référentiel Économique du Vigneron 2022

Vignoble de Bordeaux



Sommaire

Note aux lecteurs.....	3
Finalité, méthodologie.....	4
Liste du matériel : prix du matériel déjà en place.....	5
Itinéraires techniques.....	6
Travail mécanique du cavaillon : différents itinéraires.....	8
Récapitulatif	
15 ha - 50% à 1,50 m et 50% à 1,80 m.....	10
25 ha - 2 m.....	11
45 ha - 3 m.....	12
60 ha - 50% à 2 m et 50% à 2,50 m.....	13
Coûts et rendements.....	14
Parcs de matériel retenus pour le référentiel 2022.....	16
Réduire ses coûts : des alternatives possibles.....	18
Des voies de diversification pour vignes AOP en fin de vie vers VSIG ou IGP.....	21
Nous sommes proches de vous.....	22

Note aux lecteurs

Dans la continuité des documents parus en 2002, 2009, 2012, 2016, 2018, 2019 et 2021 la Chambre d'Agriculture de la Gironde vous propose la nouvelle version du "Référentiel Economique du Vigneron Bordelais", élaboré par ses conseillers d'entreprise, conseillers viticoles et œnologues.

Dans ce référentiel, quatre exploitations « type » en AOC Bordeaux, avec des itinéraires techniques différents, sont détaillées et chiffrées.

Les coûts de production présentés ici sont des indicateurs qui doivent permettre à chaque viticulteur de positionner son système de production, et d'engager une réflexion sur le pilotage de son exploitation et des transitions agricoles, pour s'adapter aux contraintes environnementales et sociétales dans un contexte économique difficile.

Basée sur l'observation d'exploitations bordelaises, cette étude montre la réalité des coûts de production sur le vignoble permettant de rémunérer la main d'œuvre, y compris familiale.

Ces coûts de production économiques, réalisés dans une approche de viticulture pérenne, constituent un repère précieux pour aider les différents acteurs de la filière dans leur réflexion sur la quête de la valeur ajoutée nécessaire aux exploitations.

Les conseillers de la Chambre d'Agriculture de la Gironde accompagnent ces réflexions.



Finalité, méthodologie



Ce référentiel économique du Vigneron Bordelais présente les coûts de production du raisin et du vin. Il a pour principal objectif d'informer et d'apporter aux différents acteurs de la filière un outil d'analyse et de réflexion sur les coûts de production de différents itinéraires techniques. Il doit permettre aux exploitants de positionner leur propre système de production.

Les chiffres retenus sont établis par rapport à quatre exploitations viticoles « type » définies ci-après et les coûts affichés doivent être interprétés en conséquence.

Ce document n'a pas vocation à établir une base tarifaire.

HYPOTHÈSES RETENUES

Les coûts de production de ce référentiel sont calculés sur quatre exploitations « type » en AOC Bordeaux, aux normes réglementaires en termes d'équipements, de matériels, de bâtiments, d'environnement et d'hygiène. Vignes rouges en bon état, âgées de 15 à 25 ans, peu de manquants, vigueur moyenne, parcellaire groupé en appellation Bordeaux et en fermage.

Surface (ha)	15	25	45	60
Densité de plantation	Étroite 50% à 1,50 m 50% à 1,80 m	Étroite 2 m x 1 m	Large 3 m x 1 m	Large 50% 2,50 m x 1 m 50% 2 m x 1 m

Trois modes de conduite :

- Conventionnel
- Zéro Herbicide
- Bio

- Les données techniques (temps de travaux, nombre de passages...) proviennent du recoupement des observations technico-économiques de la Chambre d'Agriculture et des références régionales existantes. Elles ont été validées à titre d'expert par des conseillers viticoles et des viticulteurs.

- Ont été ajoutés aux coûts techniques de la vigne et du chai, des frais généraux (eau, électricité, honoraires...), des frais de certification (Bio, HVE, Terra Vitis...), un fermage, l'amortissement du vignoble et une assurance climat, des frais de conditionnement et de commercialisation.

Calcul du coût de la main d'œuvre

À la vigne, toutes les heures de travail référencées sont calculées à 15,50 €/h pour les opérations manuelles et à 18,90 €/h pour les opérations qualifiées (mécanisation, chai...). Ce coût horaire englobe toutes les charges sociales (salariales et patronales), les pertes de temps, ainsi que les congés payés et le paiement des jours fériés.

Calcul du coût du matériel

Le coût du matériel se calcule selon le référentiel de l'APCA (Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture). Il intègre l'amortissement du matériel, les intérêts financiers, le remisage, l'entretien et les réparations et pour les engins motorisés, les consommables (gasoil non routier, huile, filtres...) et l'assurance. Le matériel non motorisé a été amorti sur 7 ans, les engins motorisés sur 8 ans. L'essentiel du matériel étant déjà présent du l'exploitation, les prix retenus et amortis sont ceux d'avant la flambée récente des prix.

Calcul du coût des approvisionnements

Le prix des approvisionnements a été calculé à l'aide du « coût des fournitures 2022 ». Un abattement de 10% est appliqué sur les produits phytosanitaires afin de se rapprocher au plus près des prix relevés sur le terrain et d'un prix moyen des prix des matières sèches (bouteilles, cartons...) observés.

Coût du GNR : avec la forte variabilité actuelle du prix du GNR et la fluctuation de l'aide de l'Etat (0,30€/L, 0,15€/L...), il a été retenu un coût moyen net de TVA et de TICPE de 1,08€/l HT.



NB : Tous les prix et les tarifs sont hors taxes.



Liste du matériel : prix du matériel déjà en place

Matériel		Prix €*
TRACTEURS		
T1	Tracteur standard classique	45 000 €
T2	Tracteur fruitier 2 m	48 000 €
T3	Tracteur vigneron 1,5 m	45 000 €
PASSAGES PHYTOS		
P1	Pulvérisateur trainé, pneumatique, cuve 1000 L, 6 faces par face	25 000 €
P2	Pulvé trainé, à jet porté, cuve 1 000 L voûte droite tangential	18 000 €
FERTILISATION		
F1	Épandeur à engrais	2 900 €
TRAVAUX HIVER		
H1	Prétailleuse en copropriété, 1 rang 8 paires de disques. Mat compris sur 100 ha	15 000 €
H2	1 sécateur électrique par tranche de 10 ha	1 000 €
H3	Broyeur porté sarment au sol de 1,3 m à 1,5 m	2 700 €
H4	Remorque	1 500 €
H5	1 attacheur électrique par tranche de 10 ha	850 €
TRAVAIL DU TRONC		
TR3	Epampreuse mécanique sur arceau	10 000 €
TRAVAUX EN VERT		
V2	Ecimeuse rogneuse à sections	10 000 €
V3	Effeuilleuse par aspiration 1 tête pivotante (en copropriété sur 50 ha)	14 000 €
SOL RANG 1 T		
S1-1	Cultivateur 5 à 9 dents rigides	5 000 €
S1-3	Disque	4 000 €
S1-4	Herse rotative	5 000 €
SOL RANG 2 H		
S2-1	Tondeuse à voie variable	7 500 €
CAVAILLON		
C	Cadre pour outils intercepts	4 000 €
C1	Lames intercepts hydrauliques	6 600 €
C2	Disques émotteurs	1 800 €
C4	Désherbage chimique jet projeté cuve 300 L + rampe	3 000 €
VENDANGES		
V1	Benne 30 hl epoxy à sortie directe avec option benne élévatrice	9 300 €

source APCA 2022

Itinéraires Techniques

Itinéraires cultureux (tous systèmes)

- Prétaillage mécanique
- Taille Guyot
- 1 levage manuel et un deuxième passage sur 20% de la surface
- Inter-rang travaillé un rang sur deux, l'autre enherbé

Désherbage mécanique sous le rang (0 Herbicide et Bio)

Voir page « Travail mécanique du cavaillon »

Désherbage chimique sous le rang (conventionnel)

Adapté aux nouvelles normes en matière de Glyphosate

- Fin d'hiver : 1 passage de Glyphosate à 450g/l par ha et 1 anti-germinatif
- En cours de saison : 1 rattrapage à base de défoliants spécifiques sur 50% de la surface

Epamprages du tronc

Conventionnel

- 1 passage chimique avec le désherbage sur 50% de la surface
- 1 passage en mécanique sur 50% des surfaces
- 1 passage en manuel sur 50% des surfaces

Bio et 0 Herbicide

- 1 passage en mécanique sur 50% des surfaces
- 1 passage en manuel sur 100% des surfaces + 2^{ème} passage sur 25% des surfaces

Protection phytosanitaire

Conventionnel et 0 Herbicide

10 passages

- 9 traitements Fongicides sans CMR
- 1 traitement Vers de grappe
- 2 traitements Flavescence dorée

Bio

14 passages

- 4 kg de cuivre/ha
- 1 traitement Vers de grappe
- 2 traitements Flavescence dorée
- 4 passages Argile calcinée

Fertilisation

Conventionnel

- Fertilisation chimique réduite et Compost végétal rendu racine

0 Herbicide

- Fumure organique et Compost végétal rendu racine
- Mise en place d'un couvert végétal (mélange de graminées et de légumineuses) avec préparation du sol, semis, broyage

Bio

- Fumure organique Bio à base de fientes de volailles
- Amendement organique Bio rendu racine
- Mise en place d'un couvert végétal (mélange de graminées et de légumineuses) avec préparation du sol, semis, broyage

Entretien du palissage

Coût augmenté de 50% en 0 Herbicide et en Bio.

Complantations

Conventionnel

- 1% des pieds en moyenne par an

0 Herbicide et Bio

- 2% des pieds en moyenne par an

EFFETS DE SEUIL

Pour chaque opération technique, il existe un seuil au-delà duquel les capacités maximales de travail sont atteintes dans les conditions les plus difficiles ou les plus limitantes sur l'exploitation.

Ainsi ont été retenues les hypothèses suivantes :

- pour la pulvérisation : 16 h en conventionnel (ou 2 jours) et 10 h en Bio (pour traiter l'ensemble de l'exploitation).
- pour le travail du sol sous le cavillon : 35 h (ou 5 jours) pour 1 passage d'outil sur l'ensemble de l'exploitation de type lames intercepts, décavillonneuses, disques crénelés, disques émotteurs.
- pour la tonte sous le cavillon : 70 h pour une tondeuse intercept.

Au-delà de ces seuils, plusieurs options sont possibles :

- Augmenter ses moyens techniques (tracteurs, pulvérisateurs, trains d'outils, chauffeurs)
- Réduire ses surfaces
- Accepter la prise de risques

Dans le référentiel, c'est la première option qui a été choisie : augmenter ses moyens.

Travail mécanique du cavillon :

Facteurs à prendre en compte pour le passage au Zéro Herbicide



MOYENS MATÉRIELS ET HUMAINS

- L'inventaire du matériel existant : tracteurs, vieux cadre de charrue, décavillonneuse...
- La disponibilité du personnel
- Les compétences et la sensibilité des tractoristes au travail du sol

Effet de seuil en ha/écartements

1,5 m : **15** - 18 ha

2 m : **20** - 25 ha

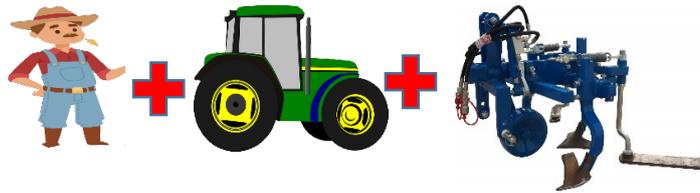
2,5 m : **25** - 30 ha

3 m : **30** - 35 ha

1 chauffeur

1 tracteur

1 train d'outils



Il faut **20 jours de travail supplémentaires** pour l'entretien du cavillon.

Quelques solutions d'optimisation et d'efficacité

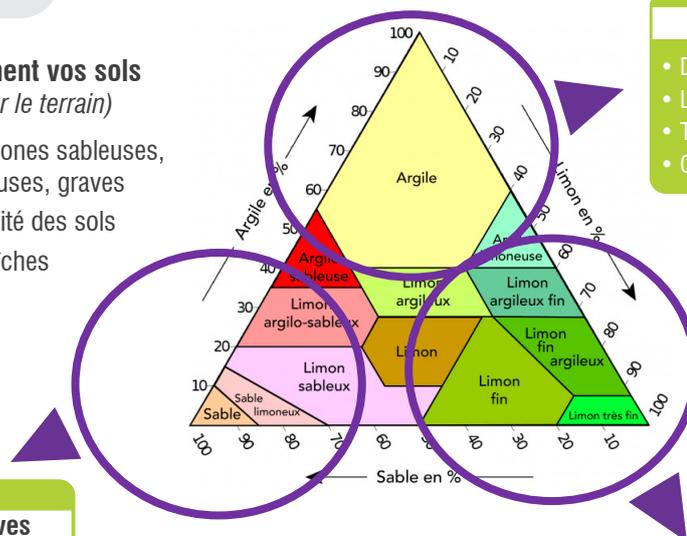
- Le travail du sol devient **une priorité**, au même titre que les traitements de la vigne. Dès qu'il y a un créneau en sortie d'hiver, il faut foncer ! (mieux vaut trop tôt que trop tard).
- Toujours **effectuer les réglages à 2 personnes**. Évitez de laisser partir votre tractoriste seul.
- **Optimiser le créneau d'intervention** (temps de travail des tractoristes).
- Identifier les **pièces d'usure** de votre matériel afin de **faire un stock** en début de campagne et contrôle de sortie d'hivernage (au même titre que votre pulvérisateur).
- **Coupler les outils** : attelage entre roues (ou à l'avant) + attelage à l'arrière (tondeuse, écimeuse...), doigts bineurs sur gyrobroyeur...



CONNAISSANCE DU SOL

Connaître parfaitement vos sols (faire un test bêche sur le terrain)

- Texture : définir les zones sableuses, limoneuses et argileuses, graves
- Structure et compacité des sols
- Zones humides / fraîches
- Topographie



Argiles

- Disques émotteurs
- Lames
- Tondeuses
- Outils rotatifs

Sables-limons et graves

- Disques crénelés ou émotteurs
- Lames
- Décavillonneuses
- Tondeuses

Limons

- Disques émotteurs
- Lames
- Décavillonneuses
- Tondeuses

La **BOCQS** (Boite à outils de Caractérisation de la Qualité des Sols) peut être réalisée par les conseillers de la Chambre d'Agriculture (plusieurs tests sont disponibles pour évaluer vos sols).

différents itinéraires



ITINÉRAIRES TECHNIQUES

Attention L'itinéraire doit être adapté en fonction du **type du sol**, de la disponibilité de **moyens matériels et humains** surtout en période de forte contrainte.

Itinéraires	HIVER		PRINTEMPS			ÉTÉ			AUTOMNE			HIVER
	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1 4 façons		Déchaussage			Buttage			Déchaussage			Buttage	
2 Superficiel + 2 façons		Déchaussage		Disques		Lames		Lames		Disques		
3 Superficiel Année sèche			Disques		Lames		Disques			Lames		
3 Superficiel Année humide			Tonte		Disques		Lames		Disques		Lames	
4 Tonte			Tonte		Tonte		Tonte			Tonte		
4 Tonte + 2 façons		Déchaussage		Tonte		Tonte					Buttage	
5 Semis couverts végétaux									De fin août à début novembre			

Le 1^{er} passage est primordial !

Itinéraire 3 «superficiel» : c'est l'itinéraire le plus représenté sur le vignoble girondin.

En effet, on alterne l'utilisation de disques émotteurs (ou crénelés suivant les sols) avec les lames. Sur les sols argileux, il est préférable de butter aux disques émotteurs après vendanges afin de passer directement aux lames en sortie d'hiver pour un travail superficiel. On privilégiera l'itinéraire inverse sur des sols à tendance limoneuse. La fréquence de passage des outils est fonction de la climatologie et de la pousse des adventices.

Cet itinéraire est à privilégier sur les sols argileux, limoneux, boubènes.

Pour finir, un matériel de tonte intercep est indispensable pour les années humides en sortie d'hiver si les adventices sont trop développées avant la 1^{ère} intervention. Rapidement après la tonte, il faudra reprendre l'itinéraire classique.

Itinéraire 4 «tonte» : cet itinéraire est «tendance» auprès des viticulteurs.

En effet, le nombre d'outils est restreint, les réglages plus faciles et il n'y a pas de travail du sol et de déplacement de terre à proprement parlé. De plus, la portance est meilleure pour les 1^{ers} passages de pulvérisation notamment.

Cependant, attention à l'alimentation hydro-azotée de la vigne (concurrence des adventices) et donc à mettre en place uniquement sur des vignes qui présentent une vigueur suffisante

à forte ou compenser par du travail du sol interligne.

Surveiller également le développement de vivaces, qui risquent de proliférer, et de plantes ligneuses.

En effet, il sera judicieux (1 année sur 2) de butter après vendanges pour limiter et mieux contrôler l'installation d'adventices vivaces. Et, remettre «à plat» en sortie d'hiver pour reprendre un itinéraire de tonte. Combinaison possible avec l'itinéraire 3.



COÛTS

Coûts désherbages et épamprage	25 ha en 2 m			45 ha en 3 m		
	ITK chimique	ITK 3	ITK 4	ITK chimique	ITK 3	ITK 4
Appro.	117	18	141	94	12	94
Mécanisation	129	360	441	81	228	281
Main d'œuvre	208	648	702	139	430	466
Temps passé (h)	12,33	37,76	40,16	8,23	25,01	26,60
Total HT €/ha	454	1026	1285	314	669	841

Récapitulatif 15 ha - 50% à 1,50 m, 50% à 1,80 m

Récapitulatif des coûts de production

	CONVENTIONNEL	ZÉRO HERBICIDE ITINÉRAIRE "SUPERFICIEL" ET "TONTE"	BIO
Rendement hl/ha	50	45	40
INDICATEURS DIVERS/ha			
Heures MO	202	224	227
Heures Mécanisation tracteurs	21	30	33
Coût GNR en €	160	232	256
COÛTS €/ha			
Approvisionnements	1516	2026	2308
Prestations	635	635	635
Mécanisation	544	635	835
Main d'œuvre	3509	3988	4047
Fermage terre nue à vocation viticole 1,5 hl/ha	164	164	164
Amortissement du vignoble (25 ans)	1706	1667	1696
Restructuration du vignoble aide (25 ans)	-400	-400	-400
Assurance climat aides déduites	120	120	120
TOTAL Hors frais généraux	7793	8835	9404
Frais généraux vignoble	773	773	773
Coût complet vigne €/ha	8566	9608	10178
Coût complet vigne €/hl	171	214	254
Coût complet vigne €/tonneau	1542	1922	2290
Coût de vinification €/ha - hors élevage barrique FRAIS FIXES	1494	1494	1494
Coût de vinification €/ha - hors élevage barrique FRAIS GÉNÉRAUX	148	148	148
Coût de vinification €/ha - hors élevage barrique FRAIS VARIABLES	1119	1007	895
Coût de vinification €/ha - hors élevage barrique	2761	2649	2537
Coût de vinification €/hl - hors élevage barrique	55	59	63
Coût complet du vin en vrac €/ha	11327	12257	12715
Coût complet du vin en vrac €/hl	227	272	318
Coût complet du vin €/tonneau	2039	2451	2861
Coût complet du vin dans une bouteille €/bouteille	1,70	2,04	2,38
Frais de mise en bouteille €/bouteille	1,48	1,48	1,48
Coût de revient d'une bouteille avant commercialisation €/bouteille	3,18	3,52	3,87

Récapitulatif 25 ha - 2 m

Récapitulatif des coûts de production

	CONVENTIONNEL	ZÉRO HERBICIDE ITINÉRAIRE "SUPERFICIEL" ET "TONTE"	BIO
Rendement hl/ha	50	45	40
INDICATEURS DIVERS/ha			
Heures MO	168	185	188
Heures Mécanisation tracteurs	17	25	27
Coût GNR en €	133	192	213
COÛTS €/ha			
Approvisionnements	1382	1846	2109
Prestations	530	530	530
Mécanisation	374	568	579
Main d'œuvre	2906	3301	3352
Fermage terre nue à vocation viticole 1,5 hl/ha	164	164	164
Amortissement du vignoble (25 ans)	1418	1423	1434
Restructuration du vignoble aide (25 ans)	-400	-400	-400
Assurance climat aides déduites	120	120	120
TOTAL Hors frais généraux	6493	7552	7987
Frais généraux Vignoble	469	469	469
Coût complet vigne €/ha	6963	8021	8457
Coût complet vigne €/hl	139	178	211
Coût complet vigne €/tonneau	1253	1604	1903
Coût de vinification €/ha - hors élevage barrique FRAIS FIXES	1344	1344	1344
Coût de vinification €/ha - hors élevage barrique FRAIS GÉNÉRAUX	89	89	89
Coût de vinification €/ha - hors élevage barrique FRAIS VARIABLES	975	878	780
Coût de vinification €/ha - hors élevage barrique	2408	2311	2213
Coût de vinification €/hl - hors élevage barrique	48	51	55
Coût complet du vin en vrac €/ha	9371	10332	10670
Coût complet du vin en vrac €/hl	187	230	267
Coût complet du vin €/tonneau	1687	2066	2401
Coût complet du vin dans une bouteille €/bouteille	1,41	1,72	2,00
Frais de mise en bouteille €/bouteille	1,14	1,14	1,14
Coût de revient d'une bouteille avant commercialisation €/bouteille	2,54	2,86	3,14

Récapitulatif 45 ha - 3 m

Récapitulatif des coûts de production

	CONVENTIONNEL	ZÉRO HERBICIDE ITINÉRAIRE "SUPERFICIEL" ET "TONTE"	BIO
Rendement hl/ha	50	45	40
INDICATEURS DIVERS/ha			
Heures MO	115	125	128
Heures Mécanisation tracteurs	13	17	20
Coût GNR en €	104	144	163
COÛTS €/ha			
Approvisionnements	1205	1547	1805
Prestations	365	365	365
Mécanisation	301	408	488
Main d'œuvre	1972	2237	2280
Fermage terre nue à vocation viticole 1,5 hl/ha	164	164	164
Amortissement du vignoble (25 ans)	1028	1024	1030
Restructuration du vignoble aide (25 ans)	-400	-400	-400
Assurance climat aides déduites	120	120	120
TOTAL Hors frais généraux	4755	5465	5851
Frais généraux Vignoble	267	267	267
Coût complet vigne €/ha	5022	5731	6118
Coût complet vigne €/hl	100	127	153
Coût complet vigne €/tonneau	904	1146	1376
Coût de vinification €/ha - hors élevage barrique FRAIS FIXES	1244	1244	1244
Coût de vinification €/ha - hors élevage barrique FRAIS GÉNÉRAUX	49	49	49
Coût de vinification €/ha - hors élevage barrique FRAIS VARIABLES	880	792	704
Coût de vinification €/ha - hors élevage barrique	2173	2085	1997
Coût de vinification €/hl - hors élevage barrique	43	46	50
Coût complet du vin en vrac €/ha	7195	7816	8115
Coût complet du vin en vrac €/hl	144	174	203
Coût complet du vin €/tonneau	1295	1563	1826
Coût complet du vin dans une bouteille €/bouteille	1,08	1,30	1,52
Frais de mise en bouteille €/bouteille	1,06	1,06	1,06
Coût de revient d'une bouteille avant commercialisation €/bouteille	2,14	2,36	2,58

Récapitulatif 60 ha - 50% à 2 m, 50% à 2,50 m

Récapitulatif des coûts de production

	CONVENTIONNEL	ZÉRO HERBICIDE ITINÉRAIRE "SUPERFICIEL" ET "TONTE"	BIO
Rendement hl/ha	50	45	40
INDICATEURS DIVERS/ha			
Heures MO	149	165	168
Heures Mécanisation tracteurs	16	22	24
Coût GNR en €	119	172	190
COÛTS €/ha			
Approvisionnements	1318	1737	1983
Prestations	475	475	475
Mécanisation	322	477	501
Main d'œuvre	2590	2941	2988
Fermage terre nue à vocation viticole 1,5 hl/ha	164	164	164
Amortissement du vignoble (25 ans)	1276	1279	1273
Restructuration du vignoble aide (25 ans)	-400	-400	-400
Assurance climat aides déduites	120	120	120
TOTAL Hors frais généraux	5864	6793	7103
Frais généraux Vignoble	203	203	203
Coût complet vigne €/ha	6067	6997	7307
Coût complet vigne €/hl	121	155	183
Coût complet vigne €/tonneau	1092	1399	1644
Coût de vinification €/ha - hors élevage barrique FRAIS FIXES	1213	1213	1213
Coût de vinification €/ha - hors élevage barrique FRAIS GÉNÉRAUX	37	37	37
Coût de vinification €/ha - hors élevage barrique FRAIS VARIABLES	850	765	680
Coût de vinification €/ha - hors élevage barrique	2099	2015	1930
Coût de vinification €/hl - hors élevage barrique	42	45	48
Coût complet du vin en vrac €/ha	8167	9011	9236
Coût complet du vin en vrac €/hl	163	200	231
Coût complet du vin €/tonneau	1470	1802	2078
Coût complet du vin dans une bouteille €/bouteille	1,23	1,50	1,73
Frais de mise en bouteille €/bouteille	1,26	1,26	1,26
Coût de revient d'une bouteille avant commercialisation €/bouteille	2,49	2,77	3,00

Récapitulatif coûts et rendements

Coûts en fonction de la taille et de l'écartement du vignoble

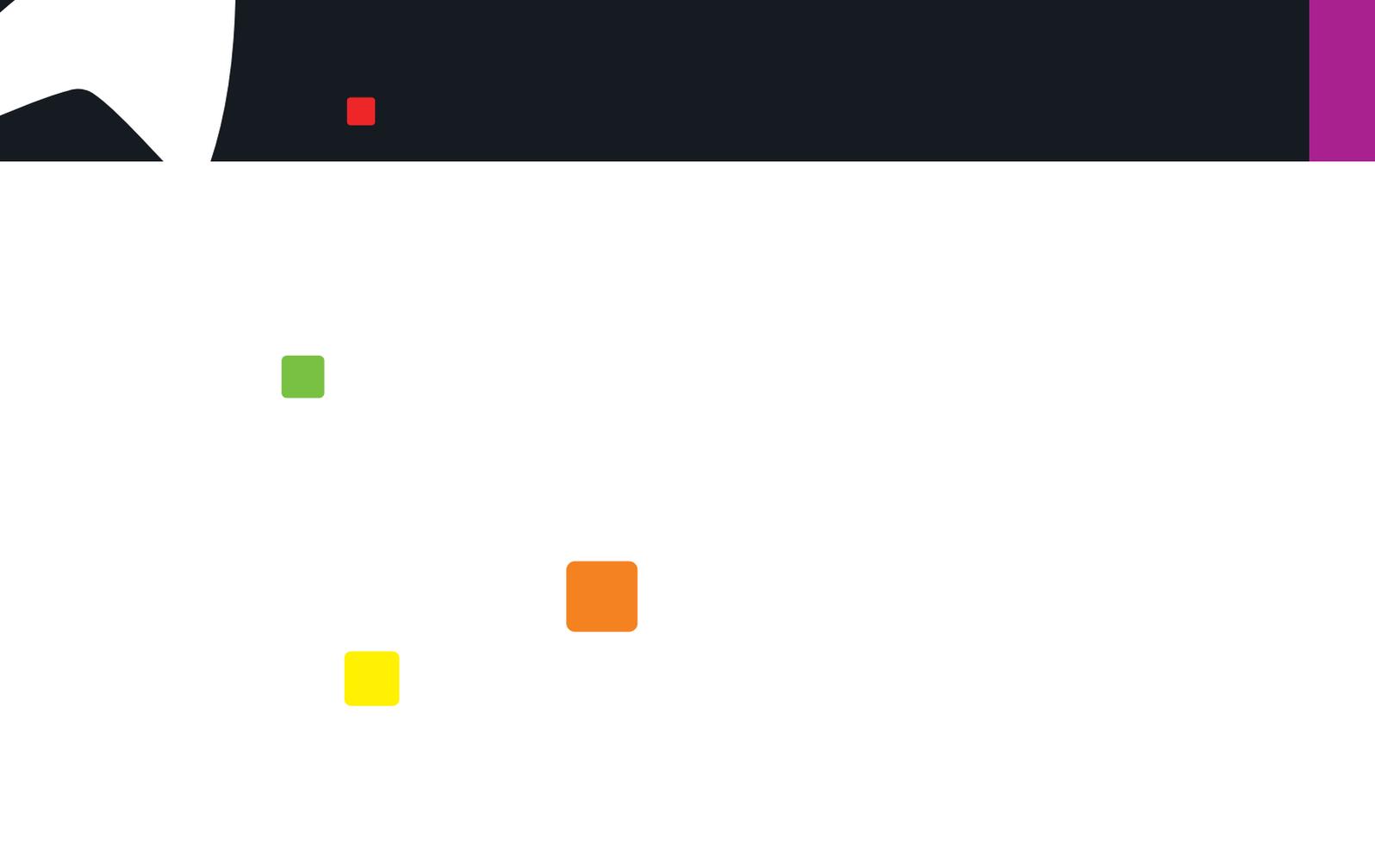
Rendements en hl/ha	60	55	50	45	40	35	30
Coûts complets/tonneau en €							

15 ha - 50% à 1,50 m et 50% à 1,80 m							
Conventionnel	1733	1872	2039	2243	2498	2826	3264
Zéro Herbicide	1889	2042	2226	2451	2733	3094	3576
Bio	1974	2136	2329	2565	2861	3241	3747

25 ha - 2,00 m							
Conventionnel	1435	1549	1687	1855	2065	2334	2694
Zéro Herbicide	1594	1723	1877	2066	2303	2607	3012
Bio	1659	1794	1956	2153	2401	2719	3142

45 ha - 3,00 m - Système vrac Bordeaux							
Conventionnel	1106	1192	1295	1421	1579	1782	2053
Zéro Herbicide	1212	1308	1423	1563	1739	1965	2266
Bio	1270	1371	1492	1641	1826	2064	2382

60 ha - 50% à 2 m et 50% à 2,50 m							
Conventionnel	1251	1350	1470	1616	1799	2035	2348
Zéro Herbicide	1390	1502	1637	1802	2008	2273	2627
Bio	1436	1553	1693	1864	2078	2353	2720



Fiches techniques



Parcs de matériel retenus

Selon les types d'exploitation

Traction			Pulvérisation		Travail du cavaillon				
Nombre et type (en équivalent)	Montant Total (€)		Nombre et type	Montant Total (€)	Chassis (nb)	Lames	Disques émotteurs	Tondeuse intercep	Montant Total (€)
15 ha 1,65 m									
Conventionnel	1 vigneron	45000	1 pneu. 6 faces	25000					
Zéro Herbicide	1 vigneron	45000	1 pneu. 6 faces	25000	1	1	1	1	18400
Bio	1 vigneron	45000	1 pneu. 6 faces	25000	1	1	1	1	18400
25 ha 2,00 m									
Conventionnel	1 fruitier	48000	1 voute droite	18000					
Zéro Herbicide	1 fruitier neuf et un occasion	68000	1 voute droite	18000	2	1	1	1	22400
Bio	1 fruitier neuf et un occasion	68000	2 voute droite	36000	2	1	1	1	22400
45 ha 3,00 m									
Conventionnel	1 standard neuf et un occasion	67000	1 voute droite neuf et un ancien	27000					
Zéro Herbicide	1 standard neuf et un occasion	67000	1 voute droite neuf et un ancien	27000	2	1	1	1	22400
Bio	2 standards neufs	90000	2 voute droite	36000	2	1	1	1	22400
60 ha 2,25 m									
Conventionnel	2 fruitiers	96000	2 voute droite	36000					
Zéro Herbicide	2 fruitiers neufs et un occasion	120000	2 voute droite	36000	3	2	2	1	30800
Bio	3 fruitiers neufs	144000	3 voute droite	48000	3	2	2	1	30800

Note pour le parc matériel

Le parc de matériel est considéré comme une masse d'investissement amorti dans sa globalité.

Il est aussi considéré que ces matériels ont été acquis avant les augmentations récentes depuis la mi-2021. Celles-ci n'ont donc pas été appliquées.

En revanche, les tensions actuelles auront un impact fort sur :

- le coût du renouvellement des matériels et des pièces d'usure
- leur disponibilité et les tensions sur le marché du matériel d'occasion
- les frais de maintenance

Autre matériel

Sécateurs 1 pour 10 ha 1000 € pièce	Attacheurs 1 pour 10 ha 850 € pièce	Cuve à désherber avec rampes	Épampreuse mécanique	Rogneuse	Cultivateur	Disque	Herse rotative	Tondeuse voie variable	Épandeur à engrais	Montant Total (€) Parc Matériel
2000	1700	3000	10000	10000	5000	4000	5000	7500	2900	121100
2000	1700		10000	10000	5000	4000	5000	7500	2900	136500
2000	1700		10000	10000	5000	4000	5000	7500	2900	136500
2000	1700	3000	10000	10000	5000	4000	5000	7500	2900	117100
2000	1700		10000	10000	5000	4000	5000	7500	2900	156500
2000	1700		10000	10000	5000	4000	5000	7500	2900	174500
2000	1700	3000	10000	10000	5000	4000	5000	7500	2900	145100
2000	1700		10000	10000	5000	4000	5000	7500	2900	164500
2000	1700		10000	10000	5000	4000	5000	7500	2900	196500
2000	1700	3000	10000	10000	5000	4000	5000	7500	2900	183100
2000	1700		10000	10000	5000	4000	5000	7500	2900	234900
2000	1700		10000	10000	5000	4000	5000	7500	2900	270900

Réduire les coûts de la vigne :

Itinéraire AOP avant arrachage

Cet itinéraire très bas coût est possible en fin de vie de la vigne lorsqu'il n'est plus nécessaire de préserver le "capital végétal".
La pérennité de la plantation n'est plus un enjeu.

Itinéraire fin de vie du vignoble en AOP

Vignes préalablement pliées à plat

- **Prétaille au plus ras possible des lattes** - Temps de prétaille augmenté de 30%
- Reprise de taille à côts - Économie de 50% de temps
- Pas de tombée des bois, pas de broyage, pas d'attachage/pliage et ni de calage - 100% d'économie de temps
- **Carrassonnage minimal**, enlèvement de piquets cassés et tension des fils de fer, 2 piquets remplacés pour 1000 pieds - 30 % du temps normal

Les gains

1/ Forte réduction d'heures de Main d'Œuvre (MO) et de GNR

Sur une exploitation en vignes larges 3 m :

- Économie de 80 h de MO/ha soit 10 jours/ha (exemple : si 5 ha, 50 jours économisés)
- Économie de 16 L/ha de GNR (exemple si 5 ha, 80 L économisés)

2/ Libération de temps de travaux en hiver :

- Facilite l'organisation du travail
- Facilite la taille tardive

3/ Respect du cahier des charges de l'appellation

4/ Économie de coûts sur ces parcelles en fin de vie

Les limites

- Ne peut s'envisager que sur des vignes en fin de vie avant arrachage.
- Pas solution pérenne.

Prétaille au ras des lattes une année sur deux

Une alternative pour passer un cap difficile

Itinéraire alternatif en restant dans l'AOP

ANNÉE 1 : Vignes préalablement pliées à plat

- **Prétaille au plus ras possible des lattes** - Temps de prétaille augmenté de 30%
- Reprise de taille à cots - Économie de 50% de temps
- Pas de tombée des bois, pas de broyage, pas d'attachage/pliage et ni de calage - 100% d'économie de temps
- Carassonnage normal

ANNÉE 2 :

- Conduite normale : prétaille, taille Guyot, tombée des bois, broyage, attachage/pliage, calage, carassonnage

Les gains

1/ Forte réduction d'heures de Main d'Œuvre (MO)

Sur une exploitation en vignes larges 3 m :

- Économie de 84 h de MO/ha en taille simplifiée, soit 42 h/ha/an en moyenne sur deux ans soit 5,2 jours/ha multiplié par le nombre d'ha (exemple : si 10 ha en alternance, 52 jours économisés/an en moyenne)

2/ Libération de temps de travaux en hiver

- Facilite l'organisation du travail
- Facilite la taille tardive/risques de gel

3/ Respect du cahier des charges de l'appellation

4/ Économie de coûts sur les parcelles choisies

Peut être mené sur tout ou partie de son vignoble.

Les limites

- Risque de temps majoré en année 2 de rattrapage.

Réduire ses coûts à la vigne : des alternatives possibles

Levage mécanique

Pour gagner en temps de travail et en coûts

Levage mécanique à la ficelle

- Machine à lever : 16 000 € à amortir sur 50 ha (copropriété)
- Vitesse d'avancement : 3 km/h
- Agrafes : 13 €/1000 pieds, soit 39 €/ha
- Ficelle 750m/kg : 8,10 €/1000 pieds, soit 24,30 €/ha
- Temps de passage : 2,44 h/ha

Les gains

1/ Réduction d'heures de Main d'Œuvre (MO)

Sur une exploitation en vignes larges 3 m :

- Économie de 26 h de MO/ha (exemple : sur 20 ha, 520 h de MO économisés soit 35 jours)

2/ Souplesse d'utilisation

- Facilite l'organisation du travail

3/ Pas de leveuses à gérer

4/ Facilite le travail du sol et l'épamprage mécanique en début de cycle de végétation

5/ Économie de coûts

Les limites

- Investissement supplémentaire (à amortir sur 50 ha) et dépense de ficelle et d'agrafes, mais compensés par les gains
- Tractoriste expérimenté en saison
- Mobilisation d'un tracteur en saison

Des voies de diversification pour vignes AOP en fin de vie vers VSIG ou IGP

Itinéraire avant arrachage vers VSIG ou IGP

Cet itinéraire très bas coût est possible en fin de vie de la vigne lorsqu'il n'est plus nécessaire de préserver le "capital végétal".
La pérennité de la plantation n'est plus un enjeu.

Itinéraire fin de vie du vignoble AOP vers le VSIG ou IGP

Vignes préalablement pliées à plat (année N-1)

- **Prétaille à ras mais en laissant des côts suffisamment longs pour assurer du rendement** - Temps de prétaille augmenté de 30%
- Pas de tombée des bois, pas de broyage, pas d'attachage/pliage et ni de calage - 100% d'économie de temps
- **Pas de reprise de taille**, sauf pour dégager les piquets - 10% du temps de taille
- **Carrassonage minimal**, enlèvement de piquets cassés et tension des fils de fer, remplacement piquets uniquement par nécessité - 30 % du temps normal
- **Pas de levage**
- **Fumure azotée : 50 unités/ha** pour augmenter le rendement

Les gains

1/ Forte réduction d'heures de Main d'Œuvre (MO) et de GNR

Sur une exploitation en vignes larges 3 m :

- Économie de 99 h de MO/ha soit 12 jours/ha (exemple : si 5 ha, 60 jours économisés)
- Économie de 32 L/ha de GNR (exemple : si 5 ha, 160 L économisés)

2/ Libération de temps de travaux en hiver

- Facilite l'organisation du travail
- Facilite la taille tardive/prévention gel

3/ Économie de coûts sur ces parcelles

Les limites

- Capacité de la vigne à **produire au moins 75hl/ha** pour être dans les prix du marché du VSIG ou de l'IGP
- S'assurer préalablement des **débouchés en VSIG ou IGP** (marchés de niche pour Bordeaux)
- Ne peut s'envisager que pour des vignes en fin de vie avant arrachage. **Pas solution pérenne.**



Chambre d'Agriculture de la Gironde

Pôle Entreprises
17 cours Xavier Arnoz - CS 71305
33082 Bordeaux Cedex
Tél. 05 56 79 64 14
entreprises@gironde.chambagri.fr
www.gironde.chambre-agriculture.fr

■ Antenne ADAR de Coutras Guîtres - Lussac

29 bis rue Edouard Branly
33230 Coutras
Tél. 05 57 49 27 36
adar.coutras@gironde.chambagri.fr

■ Antenne ADAR des Deux Rives Cadillac - Créon

● Bureau de Cadillac
22 chemin Vergéy
33410 Cadillac
Tél. 05 56 76 65 25
adar.cadillac@gironde.chambagri.fr

● Bureau de Créon
16, boulevard Victor Hugo
33670 Créon
Tél. 05 56 23 01 43
adar.creon@gironde.chambagri.fr

■ Antenne ADAR Haute Gironde

1 avenue Maurice Lacoste
33920 Saint-Savin
Tél. 05 57 58 94 08
adar.haute-gironde@gironde.chambagri.fr

■ Antenne ADAR Sud Gironde

Parc d'activités du Pays de Langon
23 rue des acacias
33210 Mazères
Tél. 05 56 63 02 55
adar.langon@gironde.chambagri.fr

■ Antenne ADAR du Médoc

19 rue du Maréchal Juin
33250 Pauillac
Tél. 05 56 59 00 85
adar.pauillac@gironde.chambagri.fr

■ Antenne ADAR de Monségur La Réole - Sauveterre - Pellegrue

36 place Darniche
33580 Monségur
Tél. 05 56 61 61 30
adar.monsegur@gironde.chambagri.fr

■ Antenne de Saint-Emilion

20 Grand Pontet
33330 Saint Emilion
Tél. 05 57 51 35 30
antenne.saint-emilion@gironde.chambagri.fr

■ Antenne ASAR de Castillon-Pujols-Sainte Foy la Grande

● Bureau de Castillon
7 esplanade Marcel Jouanno
33350 Castillon-la-Bataille
Tél. 05 57 40 36 27
adar.castillon@gironde.chambagri.fr

● Bureau de Ste-Foy-la-Grande
34 avenue de Verdun
33220 Ste-Foy-la-Grande
Tél. 05 57 46 00 74
adar.saintefoy@gironde.chambagri.f





**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
GIRONDE

Chambre d'Agriculture de la Gironde

Pôle Entreprises

17 cours Xavier Arnoz - CS 71305
33082 Bordeaux Cedex

Tél. 05 56 79 64 14

entreprises@gironde.chambagri.fr

www.gironde.chambre-agriculture.fr



UNION EUROPÉENNE



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

eau
GRAND SUD-OUEST
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE